

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Kango : l'agresseur à la machette du septuagénaire en prison



Photo: DR

Acasio Marcos Do Santos Carvalho après avoir reçu 87 points de suture.

SCOM
Libreville/Gabon

Il pensait certainement s'en tirer à bon compte, à cause de ce que sa victime n'avait pas le bras long. Mais Régis Leyangha l'aura malheureusement appris à ses dépens. L'agresseur à la machette du Santoméen Acasio Marcos Do Santos Carvalho, à Andem II au PK 80, (L'Union du 19 juin 2023), vient d'être placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Libreville. De fait, après l'acte barbare

qui a valu 87 points de suture à l'homme de 70 ans, les gendarmes de la brigade centre de Kango ont aussitôt arrêté Régis Leyangha, son acolyte et le jeune homme qu'ils avaient passé à tabac. Et une fois la procédure bouclée, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont déféré le dossier devant le parquet de Libreville. Après quelques jours passés dans les geôles du tribunal, l'auteur des coups et blessures volontaires (CBV) a finalement été placé en détention à la prison civile de Gros-Bouquet.

C'est donc libres que les autres parties vont comparaître le jour de l'audience. Pour rappel, le 17 juin 2023, une violente altercation opposait trois ressortissants d'Andem II. Ne pouvant supporter le fait que deux d'entre eux étaient en train de rouer le troisième de coups, Acasio Marcos Do Santos Carvalho décide d'intervenir. Sauf que Régis Leyangha, qui n'a pas du tout approuvé cette intrusion, s'est armé d'une machette avec laquelle il a blessé le Santoméen au cou, à l'épaule gauche et à la main droite.

Avéa : mystère autour de la mort de Dzime Nze

AN
Libreville/Gabon

Ce septuagénaire gabonais porté disparu depuis près de 40 ans, avait finalement été aperçu au PK 6 par Ango Nkoghe, en 2018. C'est ce frère du village qui avait aussitôt sonné l'alerte auprès de la famille biologique établie au quartier Avéa, dans le 2e arrondissement de Libreville. Mais deux ans plus tard, en 2020, le septuagénaire décède, en laissant derrière lui des parents dubitatifs quant aux conditions dans lesquelles sa dépouille a été portée en terre. Le plus curieux, selon la famille du défunt, c'est que c'est Ango Nkoghe – alors que ce dernier n'avait plus donné de nouvelles depuis deux ans, car retranché à Nzamaligie où il vit –, qui viendra avec le véhicule d'une maison des pompes funèbres, pour procéder à l'enlèvement du corps en l'absence du responsable des lieux. Aussi, la dépouille a-t-elle passé deux mois en chambre funéraire, avant d'être inhumée à Nzamaligie. Toujours sur les



Photo: AN

Dzime Nze de son vivant.

instructions du même Ango Nkoghe. Sans la présence des proches. Devant de tels agissements, une plainte a été déposée contre Ango Nkoghe auprès des éléments de la gendarmerie nationale. Convoqué à cet effet, en milieu de semaine dernière, le sexagénaire a déclaré avoir agi en toute hâte, parce que le corps de Dzime Nze gisait dans l'herbe derrière la maison en état de décomposition très avancée. Sauf que pour le voisinage, les choses ne se seraient pas passées de la sorte. Et pour cause. Dzime Nze, qui était considérablement affaibli, serait plutôt mort dans sa chambre.

Affaire à suivre.



TotalEnergies

TotalEnergies EP Gabon

Avis Général de Manifestation d'Intérêts auprès de TotalEnergies EP Gabon pour l'aménagement d'un parcours sportif sur le front de mer Port-Gentil.

En vue du lancement prochain d'un appel d'offres pour les études et la réalisation des travaux de construction d'un parcours sportif sur le front de mer de Port-Gentil, TotalEnergies EP Gabon est à la recherche de tous les fournisseurs techniquement compétents et qualifiés pour accompagner la société dans ce domaine.

TotalEnergies EP Gabon invite donc toutes les entreprises nationales intéressées et remplissant les conditions énumérées ci-dessous à se faire connaître auprès de la société. Elles doivent :

- Être une société de droit gabonais légalement constituée ;
- Evoluer dans le domaine du génie civil / aménagement urbain avec capacité d'études en aménagements maritimes ;
- Être détenteur d'un agrément DGH ou être en cours d'obtention de celui-ci ;
- Avoir réalisé, au Gabon, des projets de grandes envergures et gros œuvres durant ces trois dernières années ; et
- Détenir tous les agréments techniques nécessaires pour l'exercice de cette activité.

Toute entreprise intéressée est invitée à se manifester en envoyant son dossier juridique et administratif incluant les références et documents décrits ci-dessus à l'adresse e-mail suivante :

ep-ga-ca.appeldoffres@totalenergies.com au plus tard le 20/07/2023.

Veuillez noter que ceci ne constitue pas un appel d'offres, et ne donne pas lieu à une adjudication du contrat ou de bon de commande. TotalEnergies EP Gabon se réserve le droit de contacter ou non les différentes entreprises qui auront manifesté leur intérêt.